



« Des personnes formidables,
un service formidable »
NOTRE CODE DE CONDUITE



Publication : Juillet 2026

©2026 AutoZone, Inc. Tous droits réservés. AutoZone, AutoZone & Design et ALLDATA sont des marques déposées d'AutoZone IP LLC ou de l'une de ses sociétés affiliées.



*Nous donnons la priorité
aux clients depuis 1979*



UN MESSAGE DE PHIL DANIELE

**Vendez plus de pièces !
Amusez-vous encore plus !**

Chers AutoZoners,

Nous sommes ravis de vous compter au sein de la famille AutoZone ! Que vous travailliez dans l'un de nos 7 700 magasins, centres de distribution, centres d'assistance, ALLDATA ou dans le monde entier, nous vous remercions de faire partie de notre ÉQUIPE et de rester concentrés sur les besoins de nos clients.

Quel que soit votre rôle ou votre lieu de travail, nous faisons tous partie de la même équipe et partageons le même objectif : les AutoZoners donnent toujours la priorité aux clients ! Le Code de conduite d'AutoZone (appelé notre « Code ») renforce cet engagement en s'appuyant sur notre engagement et nos valeurs. Il renforce notre lien avec les autres AutoZoners tout en renforçant notre engagement envers les communautés que nous servons.

Le Code nous sert de guide pour appliquer les six valeurs d'AutoZone, chacune commençant par « Un AutoZoner doit toujours... », aux décisions que nous prenons au quotidien. Tous les AutoZoners sont tenus de lire, d'accepter et de respecter notre Code. Si vous avez besoin de précisions sur la ligne de conduite appropriée, je vous encourage à consulter les ressources répertoriées ici et à demander aux autres AutoZoners si vous avez des doutes. Travaillons ensemble en tant qu'ÉQUIPE pour favoriser une culture qui nous aide à nous développer et à gagner la confiance des clients d'AutoZone.

Avec environ 130 000 AutoZoners dans le monde entier, vous restez notre meilleur atout et la raison pour laquelle les clients reviennent. Votre service client EXCEPTIONNEL est tout simplement inégalé et garantit à nos clients qu'ils peuvent utiliser leurs véhicules de manière sûre et responsable pour aller au travail, rendre visite à leurs amis et à leur famille et réagir aux situations d'urgence inattendues. Je pense sincèrement que ce sont des personnes formidables et un service formidable qui nous font sortir du lot et reflètent l'importance de la culture d'AutoZone. C'est exactement ce qui se passe lorsque nous respectons parfaitement notre Code, notre engagement et nos valeurs.

Chers AutoZoners, c'est un honneur pour moi de faire partie de notre famille et de travailler avec chacun d'entre vous. Je ne peux que me réjouir de toutes les étapes importantes que nous avons franchies et des objectifs que nous allons atteindre à l'avenir. Merci pour votre passion, votre dévouement et votre engagement envers AutoZone, vos collègues et les clients d'AutoZone.

Phil Daniele

Président Directeur général
Satisfaction client



Faites-moi un :

A-U-T-O-Z-O-N-E

Qui est le meilleur ?

AUTOZONE !

Qui est le numéro un ?

LE CLIENT !

Les AutoZoners donnent toujours la priorité aux clients !

Nous connaissons nos pièces et nos produits.

Nos magasins sont superbes !

Nous proposons les meilleures marchandises au bon prix.



LA BASE DE NOTRE CULTURE

Les AutoZoners respectent l'engagement et les valeurs d'AutoZone ; ils partagent cette passion et cette énergie, déclamant leur engagement après avoir reçu les encouragements d'AutoZone. Pour en savoir plus sur la culture d'AutoZone, [cliquez ici](#).

ENGAGEMENT ET VALEURS

Les AutoZoners donnent toujours la priorité aux clients !

Nous connaissons nos pièces et nos produits.

Nos magasins sont superbes !

Nous proposons les meilleures marchandises au bon prix.



©2026 AutoZone, Inc. Tous droits réservés. AutoZone, AutoZone & Design et ALLDATA sont des marques déposées d'AutoZone IP LLC ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Un AutoZoner doit toujours...

DONNER LA PRIORITÉ AUX CLIENTS

Dépassez les attentes de vos clients en offrant un service client EXCEPTIONNEL et en faisant des efforts supplémentaires. Comprenez les besoins de vos clients et résolvez leurs problèmes. Traitez chaque client comme votre seul client.

SE SOUCIER DES PERSONNES

Traitez les personnes avec dignité et respect. Reconnaissez le bon travail et fournissez régulièrement des commentaires. Préoccupez-vous des autres et de votre communauté. Créez un environnement sûr. Prenez en main votre développement et aidez les autres à se développer.

S'EFFORCER DE FOURNIR DES PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES

Soyez responsable et respectez vos engagements. Agissez selon les normes légales et éthiques les plus strictes. Utilisez judicieusement les ressources et favorisez une culture de l'économie. Prenez des initiatives fortes, agissez rapidement et faites le travail correctement dès le départ.

DONNER DE L'ÉNERGIE AUX AUTRES

Partagez votre passion pour l'entreprise. Suscitez l'enthousiasme, motivez les autres et promouvez l'innovation. Écoutez les autres et supposez des intentions louables de leur part.

ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ

Incluez l'héritage, les différences et les qualités uniques de chaque individu. Formez des équipes avec des pensées, des compétences, des connaissances et des parcours différents. Valorisez les idées et les opinions des autres.

AIDER LES ÉQUIPES À RÉUSSIR

Contribuez activement aux objectifs de l'équipe et recherchez des opportunités de leadership. Soyez un membre d'équipe fiable et solidaire. Efforcez-vous d'établir une communication claire et précise. Placez les objectifs de l'équipe avant les objectifs personnels.

TABLE DES MATIÈRES

01

QUE CONTIENT NOTRE CODE ?

- 1 Un message de Phil Daniele
- 2 Encouragements et engagement
- 3 Base de notre culture
- 4 Table des matières
- 5 Pourquoi avons-nous un Code ?
Qui doit suivre notre Code ?
- 6 Attentes et responsabilités
- 7 Faire des efforts supplémentaires
- 8 Prendre des décisions qui respectent les valeurs d'AutoZone
- 9 Signaler des préoccupations liées au code

02

ENGAGEMENTS ENVERS NOS CLIENTS

- 10 Résolution des problèmes
Sécurité des produits
- 11 Pratiques en matière de publicité
Pratiques de vente
- 12 Faire preuve d'intégrité en matière de concurrence
- 13 Activités commerciales et éthique
- 15 Pratiques commerciales

03

ENGAGEMENTS ENVERS NOS AUTOZONERS

- 16 Se soucier des personnes
- 18 Droit du travail et Droits de l'homme
- 18 Collaboration avec les fournisseurs
- 19 Un lieu de travail sain
- 20 Protection de la vie privée — Personnelle et professionnelle

04

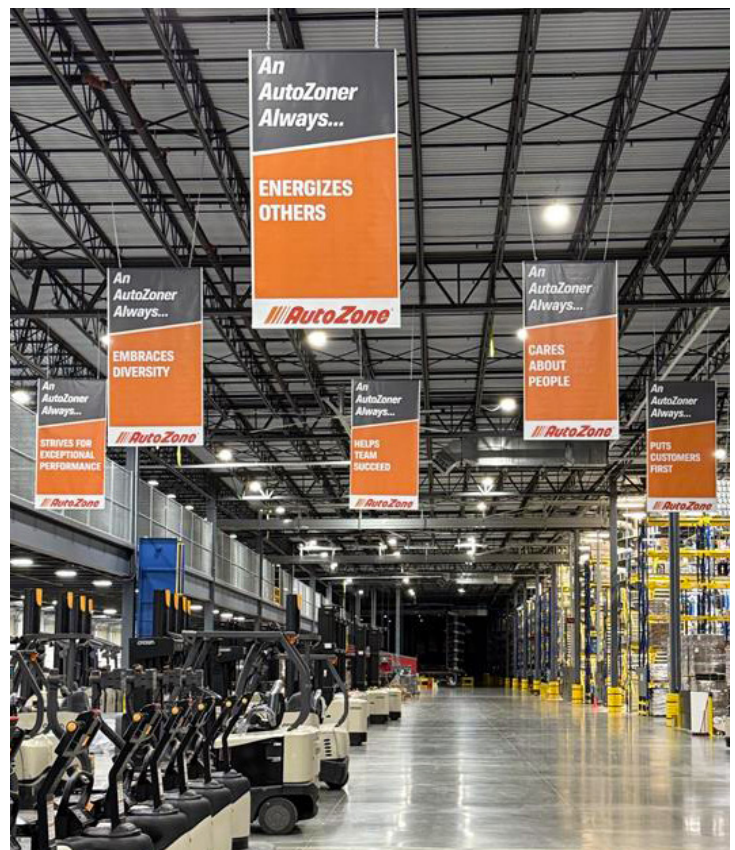
ENGAGEMENTS ENVERS AUTOZONE ET NOS INVESTISSEURS

- 21 Utilisation intelligente des ressources et culture de l'économie
- 22 Gestion des conflits d'intérêts
- 25 Cadeaux, repas et divertissements
- 27 Exactitude des livres et des registres
- 28 Éviter les délits d'initié
- 29 Utilisation responsable des actifs de l'entreprise

05

ENGAGEMENTS ENVERS NOS COMMUNAUTÉS ET LA LOI

- 30 Dialoguer avec les tiers et les parties prenantes externes
- 31 Activités exemptes de corruption
- 32 Lois sur le commerce mondial et la lutte contre le blanchiment d'argent
- 33 Protéger notre environnement
Contributions politiques et mobilisation
- 34 Procédure de signalement des préoccupations
Dérogations



Toutes les politiques référencées dans le Code se trouvent dans [Politiques sur DOC](#) pour les AutoZoners. Par ailleurs, le Code de conduite et le Code de conduite des fournisseurs sont disponibles sur [AutoZone.com](#). Cliquez [ici](#).

Des photos incluant des AutoZoners portant des cordons autour du cou ont été prises lors d'événements spéciaux (réunion nationale des ventes, sommet de fournisseurs, etc.)



POURQUOI AVONS-NOUS UN CODE ?

Chez AutoZone, nous nous efforçons de faire des efforts supplémentaires pour fournir un service qui dépasse constamment les attentes. En tant que leader dans le secteur du service après-vente automobile, AutoZone respecte les normes éthiques les plus strictes en matière de comportement et d'intégrité. Nous prouvons à nos clients, à nos fournisseurs, aux communautés que nous servons, à nos investisseurs et à nos collègues que nous savons ce que signifie adopter la bonne conduite.

Notre Code s'appuie sur nos valeurs et est conçu pour nous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour AutoZone et dans notre travail quotidien.

QUI DOIT SUIVRE NOTRE CODE ?

Tous les AutoZoners, y compris notre Conseil d'administration, sont tenus d'accepter et de suivre notre Code lorsqu'ils agissent pour le compte d'AutoZone. Personne, indépendamment de l'intitulé du poste ou de l'ancienneté, ne peut agir d'une manière qui enfreint notre Code ou la confiance de nos clients.

De plus, nous attendons de nos fournisseurs dans le monde entier, ainsi que de tous les autres tiers avec lesquels nous travaillons, qu'ils respectent des principes de conduite similaires, tant dans leur propre travail que lorsqu'ils agissent pour le compte d'AutoZone.

Pour en savoir plus sur le Code de conduite des fournisseurs d'AutoZone, cliquez [ici](#).

La réputation d'AutoZone repose sur le comportement de ses employés, qui font preuve de la plus grande intégrité et qui s'engagent à adopter la bonne conduite pour leurs collègues, pour nos clients, nos fournisseurs, nos investisseurs et nos communautés.



ATTENTES ET RESPONSABILITÉS

Bien que le Code énonce des directives et des exigences spécifiques au type de travail que nous faisons, les AutoZoners doivent toujours respecter les principes de base suivants.

Tous les AutoZoners doivent:

Comprendre les principes de base. L'engagement, les valeurs, le Code, les politiques et les procédures d'AutoZone sont là pour nous aider à prendre de bonnes décisions. Nous devons tous les connaître et utiliser les conseils et orientations qu'ils nous fournissent dans nos activités quotidiennes.

Communiquer. Si vous avez des questions concernant le Code, ou si vous avez des doutes sur une section du Code, adressez-vous à votre responsable ou à un autre membre de la direction.

Respecter la loi. Au-delà de ce qui est abordé dans notre Code, il peut exister d'autres exigences légales et réglementations que nous devons respecter. Les AutoZoners sont tenus de se conformer à toutes les lois fédérales, nationales et locales en vigueur.

S'exprimer lorsque quelque chose ne va pas. Si vous pensez qu'il y a un problème, utilisez les procédures de résolution des problèmes d'AutoZone. Lorsque vous soupçonnez une faute, faites confiance à votre instinct et parlez-en à votre responsable ou à une autre ressource répertoriée dans le présent Code

Les responsables AutoZone à tous les niveaux ont une responsabilité supplémentaire et doivent :

Diriger par l'exemple. Placez la barre haut pour les autres AutoZoners et encouragez-les à respecter nos normes.

Appliquer la politique de la porte ouverte. Assurez-vous que les AutoZoners se sentent à l'aise pour poser des questions et signaler leurs préoccupations.

Être dans l'instant présent. Lorsqu'un AutoZoner s'arrête pour vous parler, accordez-lui toute votre attention.

Être réactifs. Prenez immédiatement des mesures pour remédier à une éventuelle faute professionnelle. Si vous avez besoin d'aide, utilisez nos procédures de résolution des problèmes afin d'impliquer d'emblée les bonnes personnes.

Promouvoir le développement. Aidez les AutoZoners à stimuler leur développement grâce à un coaching efficace, en faisant la promotion de l'apprentissage continu et en offrant des opportunités de développement professionnel.

CONNAISSEZ
LES **BASES**

EXPRIMEZ-VOUS !

RESPECTEZ
LA **LOI**

**CODE DE
CONDUITE**
AutoZone®

**TENEZ VOS
ENGAGEMENTS**

FAIRE DES EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES

Chaque poste AutoZone inclut le terme « satisfaction client » comme rappel de notre engagement à donner la priorité aux clients. Afin d'augmenter la satisfaction et la fidélisation des clients, les AutoZoners doivent toujours chercher des moyens de dépasser les attentes de nos clients et d'aller plus loin.

Les AutoZoners qui vont plus loin :

- Ne sont pas perturbés par les obstacles
- Agissent sans qu'on leur demande
- Vont bien au-delà de leur devoir
- Vont toujours plus loin pour leurs clients
- Dépassent les attentes
- Font preuve d'un engagement passionné envers les clients qui inspire et motive les autres AutoZoners
- Font toujours plus que ce que l'on attend
- Maintiennent un engagement envers la satisfaction client qui est incommensurable, phénoménal, stupéfiant ; en d'autres termes, hors du commun

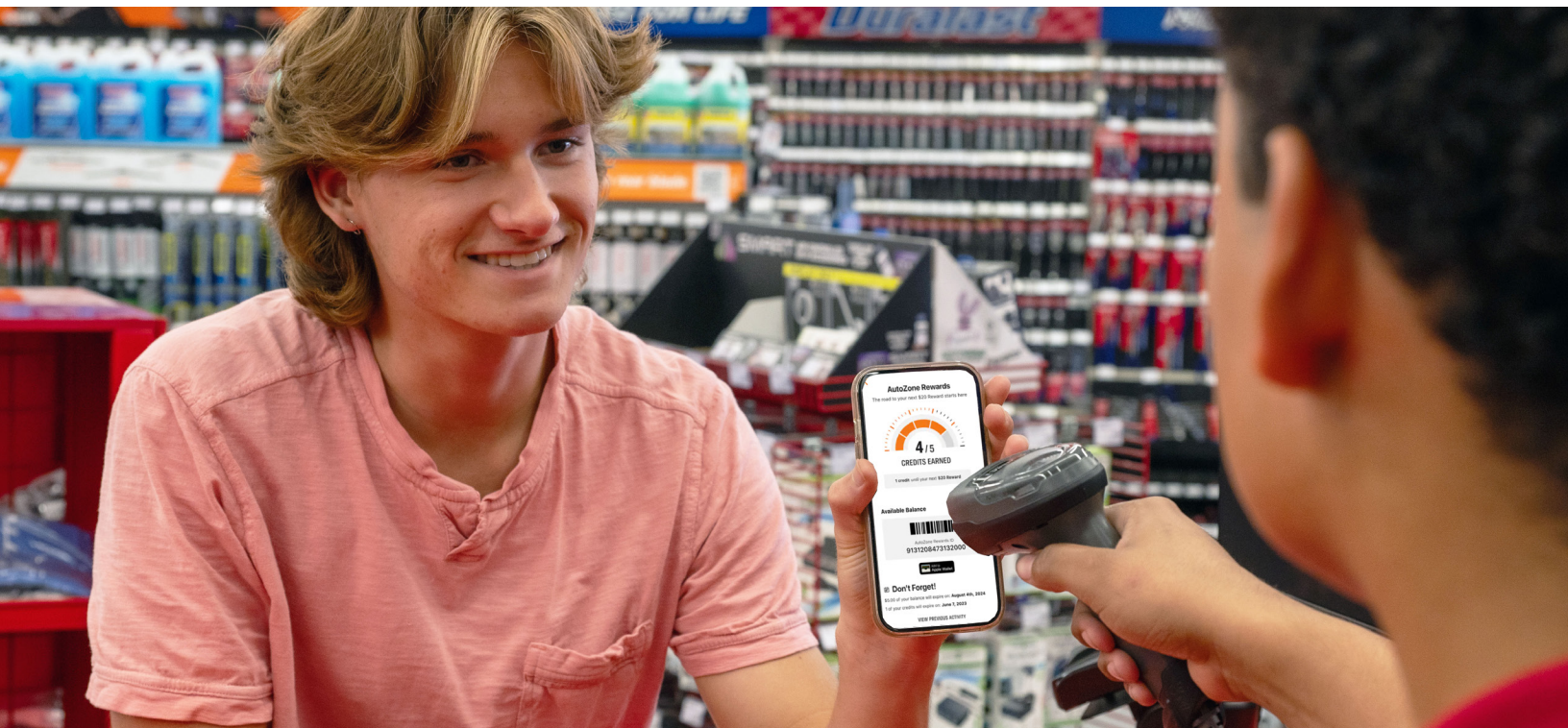
Nous nous engageons à offrir un service client EXCEPTIONNEL et le badge « Extra Miler » représente notre récompense la plus élevée pour un service client exceptionnel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BADGE EXTRA MILER

Le badge « Extra Miler » a été conçu par Lynda Ireland et représente la récompense la plus élevée pour un service client exceptionnel.

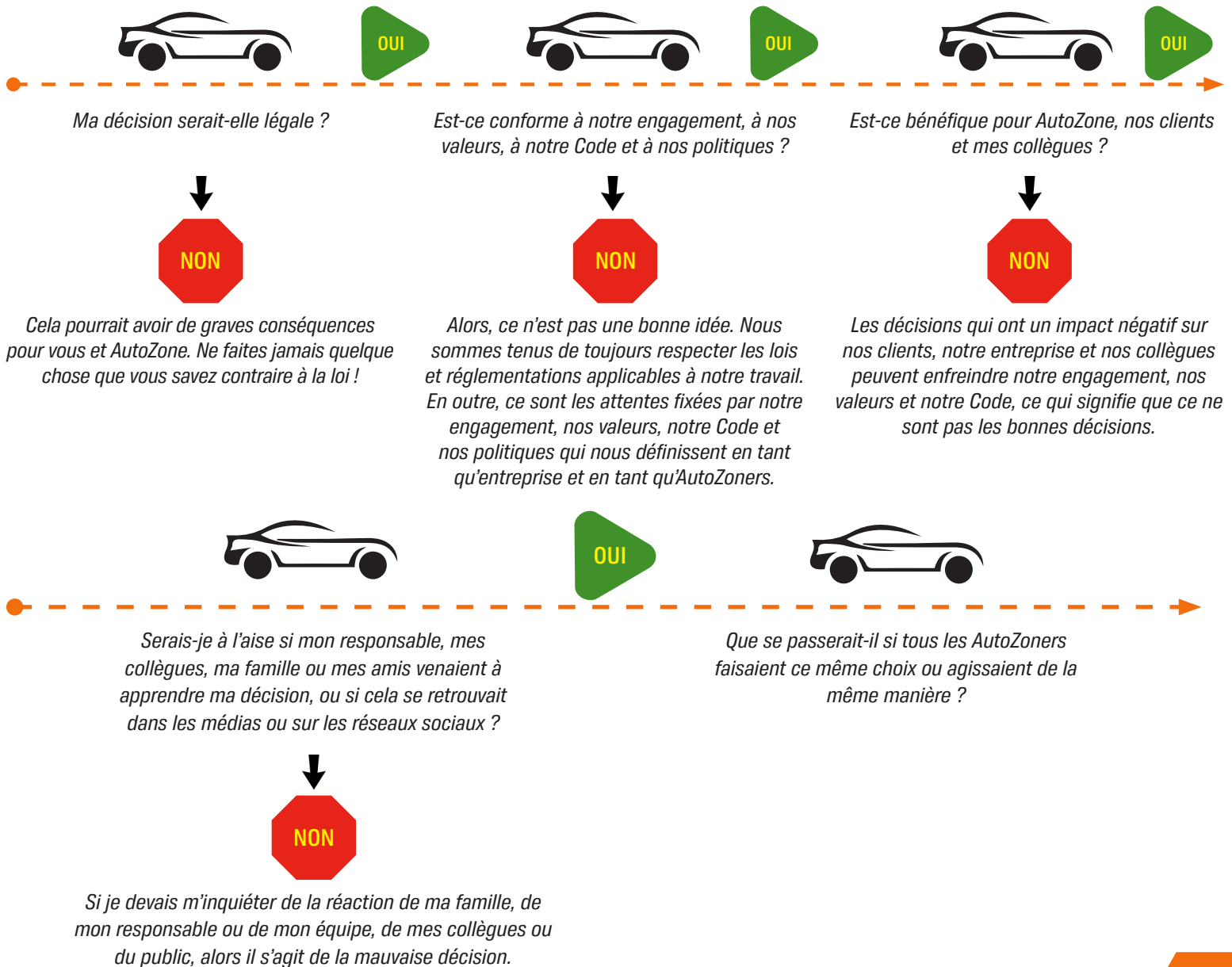
- Le cercle représente des possibilités infinies.
- La couleur or signifie l'excellence.
- La couleur rouge signifie l'énergie.
- L'autoroute triangulaire représente les efforts supplémentaires qui sont faits.
- Le triangle dressé vers le haut signifie « viser le sommet de la réussite ».





PRENDRE DES DÉCISIONS QUI RESPECTENT LES VALEURS D'AUTOZONE

Bien que le Code énonce de nombreuses directives et exigences spécifiques au type de travail effectué par les AutoZoners, nous suivons nos valeurs et ces principes de base pour guider notre prise de décision. Nous ne savons pas toujours forcément si une décision est fondée sur des principes légaux ou éthiques. En cas de doute, contactez votre supérieur hiérarchique, un responsable des ressources humaines ou le Directeur juridique d'AutoZone.



SIGNALER DES PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU CODE



À QUI PUIS-JE PARLER D'UN PROBLÈME ?

Pour que l'équipe réussisse, nous devons communiquer de manière honnête et ouverte les uns avec les autres. Poser des questions, soulever des préoccupations et signaler des fautes potentielles fait partie de notre culture. En vous exprimant, vous faites d'AutoZone un meilleur environnement de travail et évitez que les petits problèmes ne se transforment en problèmes plus importants.

Si vous suspectez une violation de la loi, de notre Code ou de toute politique, vous pouvez signaler ce problème de plusieurs manières :

1. Contactez votre responsable.
2. Vous pouvez également faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique, à un responsable des ressources humaines ou au Directeur juridique d'AutoZone.
3. Appelez l'assistance téléphonique du Code de conduite d'AutoZone.
4. Envoyez un e-mail à l'adresse General.Counsel@AutoZone.com ou FCPA.GeneralCounsel@AutoZone.com
5. Envoyez une lettre à : AutoZone, Inc., Attn: General Counsel, Dept. #8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN 38103
6. Remplissez et soumettez un formulaire de rapport d'incident en [cliquant ici](#). Ce formulaire est accessible depuis n'importe quel navigateur Web.

Voir [page 34](#) pour la liste des numéros gratuits permettant de signaler un problème ou une préoccupation.

SIGNALEMENT AUPRÈS DE LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION (SEC)

Si AutoZone exige de ses employés qu'ils respectent la confidentialité des informations commerciales sensibles, rien dans le présent Code (ou d'autres politiques) ne limite la capacité des AutoZoners à déposer une accusation ou une plainte auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Les AutoZoners disposent d'un droit protégé de communiquer avec la SEC et de coopérer avec toute enquête ou procédure pouvant être menée, y compris de fournir des documents ou d'autres informations, sans préavis ni approbation d'AutoZone.

QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE J'AI EFFECTUÉ UN SIGNALEMENT ?

Les préoccupations des employés sont prises au sérieux et nous examinons ou enquêtons, le cas échéant, chaque signalement qui nous est soumis. Après enquête, si AutoZone constate une violation de ce Code, d'une autre politique ou de la loi, l'entreprise prendra immédiatement des mesures pour remédier à la situation. Selon le type de violation, les mesures disciplinaires peuvent inclure des actions correctives, pouvant aller jusqu'au licenciement. En plus du licenciement, nous prendrons également des mesures juridiques appropriées lorsque cela est justifié.

AutoZone ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre de ceux qui s'expriment en toute bonne foi. S'exprimer en toute bonne foi signifie que vous signalez vos préoccupations de manière honnête, opportune et minutieuse. Les AutoZoners qui effectuent des signalements en toute bonne foi n'ont aucune raison de craindre des actions correctives ou des représailles. Les AutoZoners doivent se sentir à l'aise pour participer à toute enquête sur une faute réelle ou suspectée.



RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Nous suivons un processus cohérent pour résoudre les problèmes des clients dès qu'ils surviennent. Tout d'abord, comprenez le problème. Ensuite, offrez au client les conseils et les informations dont il a besoin pour trouver une solution. Nous disposons d'équipements de test dans nos magasins pour fournir à nos clients plus d'informations sur de nombreux problèmes liés aux véhicules. Identifier la cause première des besoins d'un client lui permet souvent d'économiser de l'argent ; c'est ainsi que l'on fidélise la clientèle.

Si vous pensez que vous allez décevoir un client et que vous n'avez pas de réponse à lui proposer, assurez-vous de faire appel à un responsable.



SÉCURITÉ DES PRODUITS

Donner la priorité aux clients, c'est leur fournir des produits sûrs et de qualité qui leur permettent de faire le travail correctement. AutoZone s'engage à vendre des produits sûrs pour l'utilisation prévue, qui respectent toutes les lois et réglementations et qui sont conformes aux normes de sécurité du secteur.

Lorsque nous prenons connaissance d'un problème potentiel de qualité ou de sécurité des produits, AutoZone dialogue avec toutes les parties prenantes concernées, y compris, mais sans s'y limiter, les fabricants et les entités gouvernementales, dans les meilleurs délais afin de prendre les mesures appropriées.

« La sécurité de nos clients et des AutoZoners est une priorité absolue. »





WITTD TJR® et des conseils fiables sont essentiels pour fournir un service client EXCEPTIONNEL et gagner des clients à vie.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ

Notre engagement envers le client signifie que nous faisons la publicité de nos produits et fixons leur prix avec honnêteté et intégrité. L'ensemble de nos communications sont claires et transparentes. Nous réalisons des ventes parce que nous proposons les meilleures marchandises au bon prix, et non parce que nous présentons une fausse image de notre offre ou dénigrons nos concurrents.

PRATIQUES DE VENTE

Donner la priorité au client, c'est faire bien plus qu'offrir un service client exceptionnel et avoir des magasins attrayants. Nous appliquons systématiquement notre devise WITTD TJR (What It Takes To Do The Job Right, ce qu'il faut pour bien faire le travail), ni plus ni moins, et nous offrons des conseils fiables pour nous assurer que nos clients disposent des outils et des informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur travail.

Que ce soit lors d'achats en ligne, d'appels téléphoniques ou de visites dans nos magasins, nous faisons affaire avec nos clients de manière honnête, véridique et responsable, en expliquant comment les produits et services d'AutoZone répondent à leurs besoins.

Nous étayons nos affirmations sur la performance de nos produits par des faits, afin de donner aux clients des informations précises sur nos produits et services et sur la manière dont ils se démarquent de la concurrence.

ET SI...

Un client voit une publicité AutoZone pour une nouvelle gamme de batteries et demande : « J'ai remarqué que votre concurrent prétend que ses batteries durent plus longtemps. Pourquoi devrais-je plutôt choisir AutoZone ? »

QUE FAIRE ?

L'AutoZoner doit être honnête et transparent avec le client. Reconnaissez ce qu'affirment les concurrents, mais sans les dénigrer. Évitez de faire des déclarations ou des exagérations non vérifiées.

Appliquez la devise WITTD TJR et concentrez-vous sur ce dont le client a besoin pour faire le travail correctement. Expliquez en quoi la batterie d'AutoZone répond à ses besoins spécifiques, ni plus, ni moins.

Fournissez des conseils fiables et partagez des informations factuelles et vérifiables sur les performances, la garantie et la fiabilité de la batterie d'AutoZone. Si des comparaisons sont effectuées, assurez-vous qu'elles reposent sur des données documentées et non sur des hypothèses.

N'oubliez pas : *un AutoZoner doit toujours... donner la priorité aux clients... et connaître nos pièces et produits.*



FAIRE PREUVE D'INTÉGRITÉ EN MATIÈRE DE CONCURRENCE

Chez AutoZone, nous cherchons à gagner des clients à vie en nous assurant que nos produits et services sont compétitifs et offrent un bon rapport qualité/prix.

Nous le faisons en menant une concurrence équitable et légale. Les lois antitrust ou sur la concurrence profitent aux clients car elles maintiennent la compétitivité du marché de la vente au détail grâce à des prix plus bas et à plus de choix.

Les lois antitrust ou sur la concurrence visent à maintenir des conditions équitables sur le marché en interdisant aux entreprises de collaborer sur les prix ou de partager d'autres informations sensibles.

AutoZone définit ses propres tarifs pour toutes les pièces et tous les produits que nous vendons. Conformément aux lois antitrust, il nous est interdit de conclure des accords avec nos concurrents qui affecteraient les prix pour nos clients ou fournisseurs, rendraient plus difficile l'existence d'autres entreprises sur le marché ou limiteraient l'accès des consommateurs à une sélection de pièces, produits ou services automobiles.

Peu importe qu'un accord soit établi de manière formelle ou informelle (écrit ou verbal), même l'apparence d'un accord anticoncurrentiel entre deux personnes peut être perçue comme une violation des lois antitrust.

Afin de nous assurer que nous faisons toujours face à la concurrence avec intégrité, il faut toujours éviter les sujets suivants avec nos concurrents :

- Tarification
- Offres commerciales
- Division ou répartition des marchés, territoires ou clients
- Empêcher un concurrent de vendre ses produits
- Informations sur les clients ou données confidentielles

Les conférences, associations professionnelles et salons professionnels sont des environnements professionnels dans lesquels les AutoZoners doivent faire très attention à ne pas discuter d'informations sensibles ou sur la concurrence. Si un concurrent tente de discuter avec vous de sujets interdits ou de vous engager dans une discussion anticoncurrentielle, adoptez la bonne attitude. Dites-lui que vous ne participerez pas à la discussion, éloignez-vous et parlez de la situation à votre responsable dès que possible.



ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ÉTHIQUE

AutoZone agit selon les normes légales et éthiques les plus strictes. Cela se retrouve par exemple dans la façon dont nous traitons les informations sur les concurrents, ainsi que la conduite des fournisseurs et nos relations avec les fournisseurs.

Disposer d'informations sur les activités de nos concurrents peut être un avantage considérable. Ces informations nous permettent de planifier et de déterminer les nouvelles tendances du marché qui nous aideront à mieux servir nos clients. Cependant, il est important de se rappeler que toutes les informations dont nous disposons sur nos concurrents doivent être obtenues de manière légale et éthique.

Lorsque vous collectez des informations sur la concurrence, suivez ces directives :

Si votre travail nécessite de recueillir des informations sur des entreprises concurrentes, utilisez toujours des ressources publiques, telles que des informations publiées :

- Sur le site Web ou le blog d'une entreprise
- Dans un catalogue, une circulaire ou un magazine réputé
- Par un fournisseur tiers
- Dans leurs magasins, et donc visibles par leurs clients

Les AutoZoners ne doivent jamais...

- **Accéder à des informations qui ne sont pas publiques ou les utiliser.** Ne vous fiez qu'à des sources ouvertes et accessibles au public.
- **Recueillir des informations en utilisant des techniques d'espionnage, d'écoute ou toute autre pratique trompeuse ou contraire à l'éthique.** L'intégrité n'est pas négociable.
- **Utiliser ou partager des informations confidentielles ou non publiques obtenues auprès de clients, de fournisseurs, de fournisseurs de services ou d'anciens employés des concurrents d'AutoZone.** La protection des informations sensibles est essentielle au maintien de la confiance et de la conformité.

Tout comme nous agissons de manière responsable lorsque nous recueillons des informations sur la concurrence, nous maintenons également des normes élevées dans nos relations avec les fournisseurs. Notre engagement et nos valeurs nous poussent à faire ce qui est juste pour nos clients, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même. Nous ne faisons jamais rien pour donner à un fournisseur un avantage injuste par rapport à un autre ou pour montrer un traitement préférentiel inapproprié.

Établir des relations solides et éthiques est la clé de notre réussite. Lorsque nous achetons des produits ou des services auprès d'autres entreprises, nous examinons plusieurs facteurs clés, notamment les performances en matière de qualité et de sécurité ainsi que la conformité réglementaire. Nous développons nos relations commerciales en nous basant sur la qualité, le mérite et en faisant ce qui est le mieux pour nos clients.

ET SI...

Emiliana est responsable de catégorie et travaille chez AutoZone depuis dix ans. Lors d'un salon professionnel du secteur, elle entend deux représentants d'un concurrent discuter de leur stratégie de prix à venir. Plus tard, un ancien employé de ce concurrent offre à Emiliana des documents internes détaillés sur les futurs lancements de produits en échange d'un petit service.

Dans le même temps, Emiliana négocie avec deux fournisseurs pour une nouvelle gamme de produits. Un fournisseur lui propose des billets pour un événement exclusif, à condition qu'elle accepte de privilégier ses produits par rapport aux autres. Un autre fournisseur demande à Emiliana de partager les données de vente internes d'AutoZone pour « les aider à adapter leur offre ».

QUE FAIRE ?

- **Informations sur les concurrents** : Emiliana ne doit pas accepter ni utiliser les documents internes offerts par l'ancien employé du concurrent. Elle ne peut se baser que sur des ressources publiques telles que des sites Web, des catalogues ou des publications du secteur.
- **Comportement du fournisseur** : Emiliana doit refuser les billets pour l'événement et en informer son responsable, car l'acceptation des billets pourrait donner une impression de favoritisme et enfreindre la politique relative aux conflits d'intérêts.
- **Relations** : Emiliana ne doit jamais partager les données commerciales confidentielles d'AutoZone. AutoZone prend des décisions commerciales basées sur la qualité, la conformité et ce qui est le mieux pour AutoZone et ses clients, et non pas sur des échanges personnels, des avantages ou des échanges de cadeaux inappropriés ou des violations de politique.

N'oubliez pas : un AutoZoner doit toujours... agir avec intégrité et s'efforcer de fournir des performances exceptionnelles.

Voir [page 22](#) pour en savoir plus sur les relations d'AutoZone avec les fournisseurs (Code des fournisseurs) et les conflits d'intérêts.

AutoZone fait des affaires avec des fournisseurs qui agissent de manière éthique et respectent les lois applicables à leurs activités et aux pays dans lesquels ils opèrent.



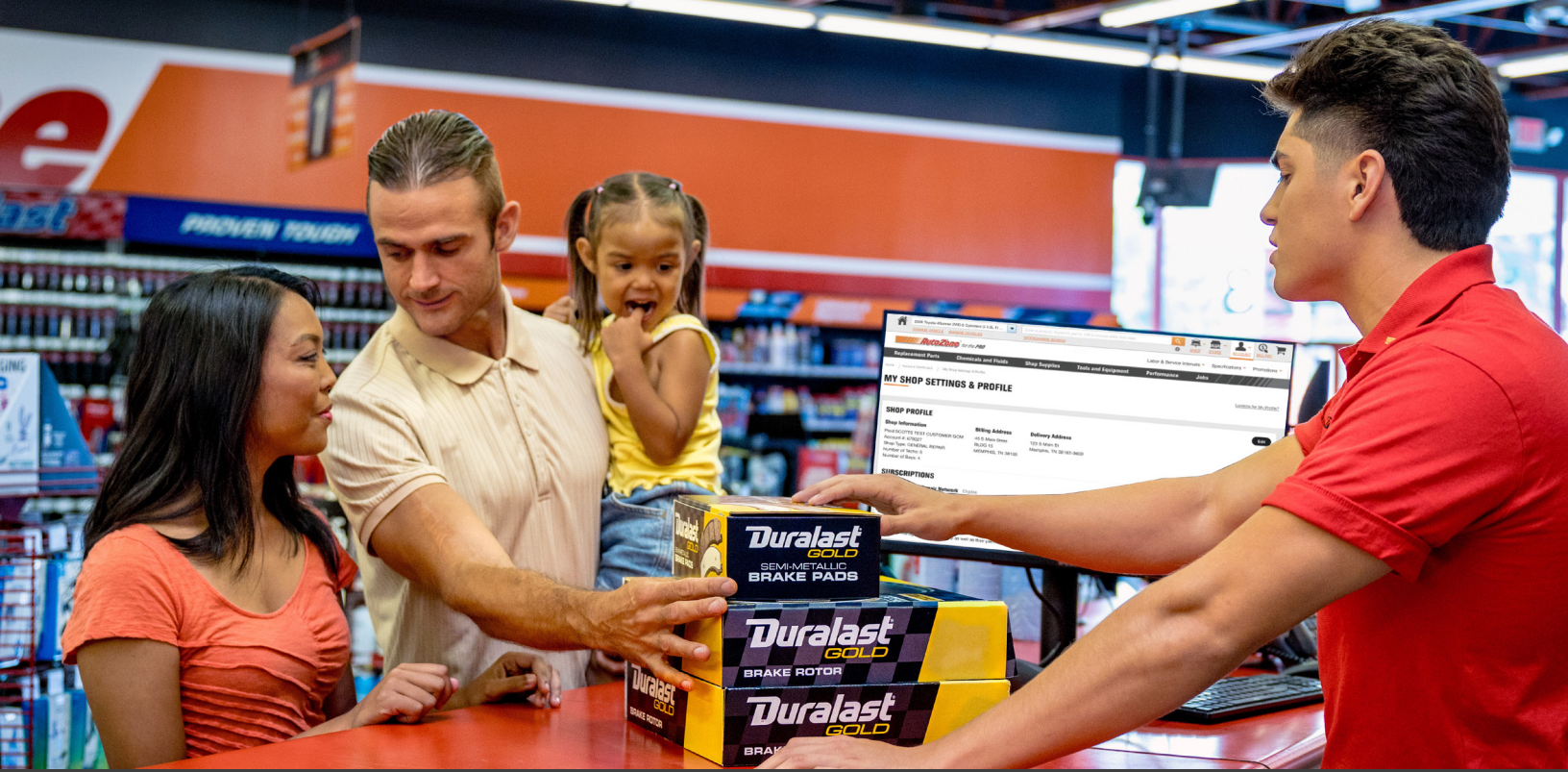


PRATIQUES COMMERCIALES

Afin de servir nos clients au mieux, nous achetons les meilleures marchandises au bon prix et nous utilisons ou appliquons des pratiques de marketing, de publicité et de vente équitables, précises et honnêtes.

Nous partons du principe que les autres ont de bonnes intentions et nous souhaitons qu'ils fassent de même à notre égard. Nous utilisons des outils d'analyse, des données de marché et les commentaires des employés pour nous aider à établir de manière indépendante des prix justes et compétitifs pour tous les produits et tous les clients.

Dans ces situations :	Quelle est la pratique chez AutoZone ?
Lorsque nous vendons nos produits, nous ne pratiquons pas de discrimination illégale sur le prix...	Nous fixons et publions nos propres tarifs afin que les clients puissent décider librement s'ils souhaitent acheter nos pièces et nos produits.
Lorsqu'un client nous demande d'appliquer le même prix qu'un concurrent...	Nous utilisons des sources tierces fiables pour vérifier le prix proposé (sans contacter les concurrents).
Lorsque nous nous approvisionnons et achetons des pièces et des produits auprès de nos fournisseurs...	Nous ne demandons pas au fournisseur d'appliquer un prix ou une promotion qui, selon nous, pourrait créer une discrimination par le prix, soit parce que le même prix n'est pas disponible pour d'autres clients, soit parce que la promotion serait disproportionnée par rapport à la taille de notre commande.
Lorsque nous demandons à l'un de nos fournisseurs d'appliquer le même prix qu'un concurrent...	Nous fournissons des informations véridiques et précises pour l'y aider.



SE SOUCIER DES PERSONNES

Un AutoZoner doit toujours... accueillir la diversité et se soucier des personnes. Chez AutoZone, nous nous engageons à respecter nos valeurs. Nous tenons compte de l'héritage, des différences et des qualités uniques de tous, accordons de l'importance aux idées et opinions des autres et traitons tout le monde avec dignité et respect.

AutoZone s'engage à offrir des opportunités égales à tous ses employés et ne tolère ni ne pratique aucune forme de discrimination. Nous nous attendons à ce que toutes les décisions en matière d'emploi soient prises en fonction des compétences, des connaissances et de la capacité d'un individu à répondre aux exigences du poste. Nous ne prenons jamais de décisions en matière d'emploi en fonction des caractéristiques suivantes d'une personne :

- Race ou couleur
- Origine nationale
- Religion
- Sexe ou identité de genre
- Préférence sexuelle
- Ascendance
- Âge
- Situation familiale
- Statut de congé familial
- État de santé
- Handicap
- Statut d'ancien combattant
- Autres caractéristiques protégées par la loi

Nous prenons toutes les décisions en matière d'emploi en fonction des exigences liées au poste. Cela s'applique au recrutement, à l'embauche, à la formation, aux promotions, à la rémunération, aux avantages, aux transferts, aux opportunités de développement et à tous les autres aspects de l'emploi chez AutoZone.

Nous nous engageons également à protéger AutoZone contre le harcèlement. AutoZone ne tolère pas les comportements irrespectueux ou hostiles, notamment :

- Des blagues ou des commentaires désobligeants, des insultes ou des injures
- Un comportement intimidant
- Un contact physique inapproprié, y compris des avances sexuelles ou d'autres actions qui pourraient mettre un(e) employé(e) mal à l'aise ou créer un environnement de travail hostile

Pour en savoir plus sur les valeurs d'AutoZone et la manière de mettre en pratique nos politiques relatives à la non-discrimination, au harcèlement et à la violence sur le lieu de travail, rendez-vous dans le [Garage d'apprentissage sur DOC](#) pour suivre la formation Respect sur le lieu de travail.

Notre engagement envers l'équité et le respect mutuel s'étend également à nos clients, fournisseurs et candidats à l'emploi. Si vous avez connaissance d'un comportement discriminatoire, harcelant ou hostile, signalez-le immédiatement à la direction.

ET SI...

Michael, vendeur à temps partiel, est un nouvel AutoZoner dans son magasin local. Au cours de sa pause déjeuner, il entend plusieurs autres AutoZoners qui plaisantent sur Mary, une employée qui est récemment revenue d'un congé maladie lié à une maladie chronique. Parmi les commentaires, il peut entendre :

« Ne soulève pas ça, tu pourrais encore te casser quelque chose ! » et
« Maintenant, il va falloir aller moins vite pour Mary. »

Michael se sent mal à l'aise car ces remarques lui semblent irrespectueuses et pourraient être considérées comme offensantes en raison de la maladie de Mary. Il se souvient des valeurs d'AutoZone et de la notion de respect sur le lieu de travail abordées lors de la formation Principes de base.

QUE FAIRE ?

Michael doit le signaler à un représentant des RH. AutoZone ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement, ce qui inclut les commentaires désobligeants ou offensants à l'égard d'un(e) autre employé(e) d'AutoZone. En tant que nouvel AutoZoner, Michael a ici l'occasion d'appliquer la valeur d'AutoZone : *Un AutoZoner doit toujours... se soucier des personnes.*

Certains types de comportements, qui rendent le travail plus difficile et nuisent à l'ambiance de travail, ne sont pas appropriés dans un cadre professionnel. Une telle conduite nécessite une action immédiate, qui peut inclure une enquête, un coaching, une formation, une action corrective et/ou un licenciement.

Rappel : les responsables qui assistent ou ont connaissance de cas de harcèlement, représailles ou discrimination présumés illégaux doivent immédiatement le signaler au représentant des RH afin qu'AutoZone puisse prendre les mesures correctives appropriées.





DROIT DU TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

AutoZone s'engage à garantir l'équité et le respect mutuel et à offrir une rémunération compétitive, des avantages et des opportunités de formation. Tous les employés peuvent s'attendre à recevoir une rémunération équitable et à avoir des évaluations de performances et des décisions concernant toute promotion basées sur le mérite et d'autres mesures objectives, sans favoritisme.

En outre, nous pensons que la dignité et le respect sont des droits fondamentaux, pas seulement pour les AutoZoners, mais pour tout le monde.

AutoZone s'engage à respecter les droits fondamentaux de l'homme dans tous les domaines de notre activité. Nous ne tolérons pas le travail des enfants, le travail forcé ou le trafic d'êtres humains et nous n'achetons pas de produits ou n'entretiens pas de relations avec des entreprises qui le font.

COLLABORATION AVEC LES FOURNISSEURS

AutoZone a toujours réussi en menant une concurrence commerciale honnête. Puisque nous savons que nos fournisseurs ont un impact sur notre réputation, nous réfléchissons sérieusement à l'endroit où nous achetons les produits et services qui font tourner notre activité. Nous nous engageons à adopter la bonne attitude et attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

Nous travaillons avec des fournisseurs éthiques et respectueux de la loi qui répondent à nos normes élevées et nous travaillons avec eux pour établir des relations durables. Nous avons des exigences en matière de produits pour nos catégories de produits afin de garantir le respect de nos normes. Nous évitons de faire quoi que ce soit pour donner à un fournisseur un avantage injuste ou un traitement préférentiel injuste par rapport à un autre.

Que vous travailliez avec un client, un fournisseur ou un concurrent, toute personne qui fait affaire avec nous peut s'attendre à ce que les AutoZoners agissent avec intégrité, équité et honnêteté.



UN LIEU DE TRAVAIL SAIN

Les employés d'AutoZone méritent un environnement de travail sûr et productif, qui leur permet de travailler et de donner le meilleur d'eux-mêmes au quotidien. C'est pourquoi AutoZone ne les autorise pas à posséder, utiliser, distribuer, vendre, offrir ou être sous l'influence d'alcool, de drogues ou de toute autre substance toxique ou psychotrope (y compris les médicaments sur ordonnance) au travail. Cela s'applique à tous les AutoZoners qui exercent des activités liées à l'entreprise, que ce soit dans les locaux de l'entreprise ou en dehors, ou lorsqu'ils conduisent un véhicule de fonction, personnel ou de location. **Pour en savoir plus sur les politiques en matière de conduite (flotte) d'AutoZone, cliquez [ici](#).**

Si vous avez un problème lié à la drogue ou à l'alcool, nous vous encourageons à demander de l'aide ou à contacter votre représentant des RH pour obtenir des informations sur le programme de réhabilitation d'AutoZone, le cas échéant.

PAS DE VIOLENCE, D'INTIMIDATION NI DE HARCÈLEMENT

L'engagement d'AutoZone à fournir un environnement de travail sûr et sain signifie que nous ne tolérons pas la violence ni les menaces de violence, l'intimidation ou le harcèlement, partout où les employés d'AutoZone sont présents, y compris mais sans s'y limiter, dans les locaux d'AutoZone, lors d'événements sponsorisés par AutoZone et/ou dans les locaux des clients. Nous interdisons également la possession d'armes dans les locaux d'AutoZone, y compris dans nos parkings ou dans les véhicules personnels ou de fonction, sauf autorisation contraire par la loi du pays.

Si vous avez connaissance de menaces ou de violences potentielles, exprimez-vous. Dans ces cas, vous devez immédiatement signaler la situation à un responsable ou aux Ressources humaines. Vous pouvez également appeler la ligne d'assistance pour la violence sur le lieu de travail.

Si vous ou d'autres personnes êtes en danger immédiat, appelez d'abord les autorités locales, puis signalez le problème à AutoZone.

Nous attendons des responsables qu'ils prennent ces signalements au sérieux et qu'ils réagissent immédiatement aux menaces et aux comportements agressifs ou violents. Peu importe que la menace ou l'acte de violence provienne d'un AutoZoner, d'un client ou d'une autre personne, il est nécessaire d'y prêter attention.

Si vous êtes responsable et avez besoin d'aide pour gérer une situation violente ou menaçante, demandez immédiatement de l'aide auprès de la Prévention des pertes, des Ressources humaines et/ou de la direction.



PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE - PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

AutoZone se soucie des personnes, et notamment de la sécurité de leurs informations privées. Cela s'applique à nos collègues d'AutoZone, ainsi qu'à nos clients et à d'autres personnes en dehors d'AutoZone.

Tous les AutoZoners ont la responsabilité de protéger les **informations personnelles** (Personally Identifiable Information, PII) contre le vol et l'utilisation non autorisée.

Les PII incluent :

- Les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail)
- L'historique d'emploi
- La situation familiale
- Les numéros d'identification émis par le gouvernement
- Toute autre information telle que définie par les lois sur la confidentialité applicables
- Les numéros de carte de crédit et de débit
- Les données sur les consommateurs
- Les informations médicales protégées

Les PII sont toutes les informations pouvant être utilisées pour identifier, contacter ou localiser une personne, ou pour distinguer une personne d'une autre. Les PII doivent être protégées, afin de protéger les clients et les AutoZoners.

Si votre travail vous oblige à travailler avec des informations concernant des clients, des fournisseurs, des AutoZoners ou des données d'AutoZone, il est de votre responsabilité de les protéger et de les gérer correctement.

Traitez toutes les PII comme s'il s'agissait de vos informations personnelles et conservez-les en sécurité. Si vous suspectez que les PII ont été compromises, signalez-le immédiatement à l'équipe Sécurité des informations (SOC@AutoZone.com).

Vous ne pouvez jamais accéder à des informations personnelles ou les partager sans une raison claire et autorisée de le faire.

Respectez toujours les politiques d'AutoZone pour stocker ces informations en toute sécurité et détruire correctement les copies physiques des données, telles que les impressions. Ne les mettez jamais à la poubelle là où elles pourraient être vues par quelqu'un d'autre.

Pour en savoir plus sur la Politique de conservation des documents d'AutoZone, cliquez [ici](#).

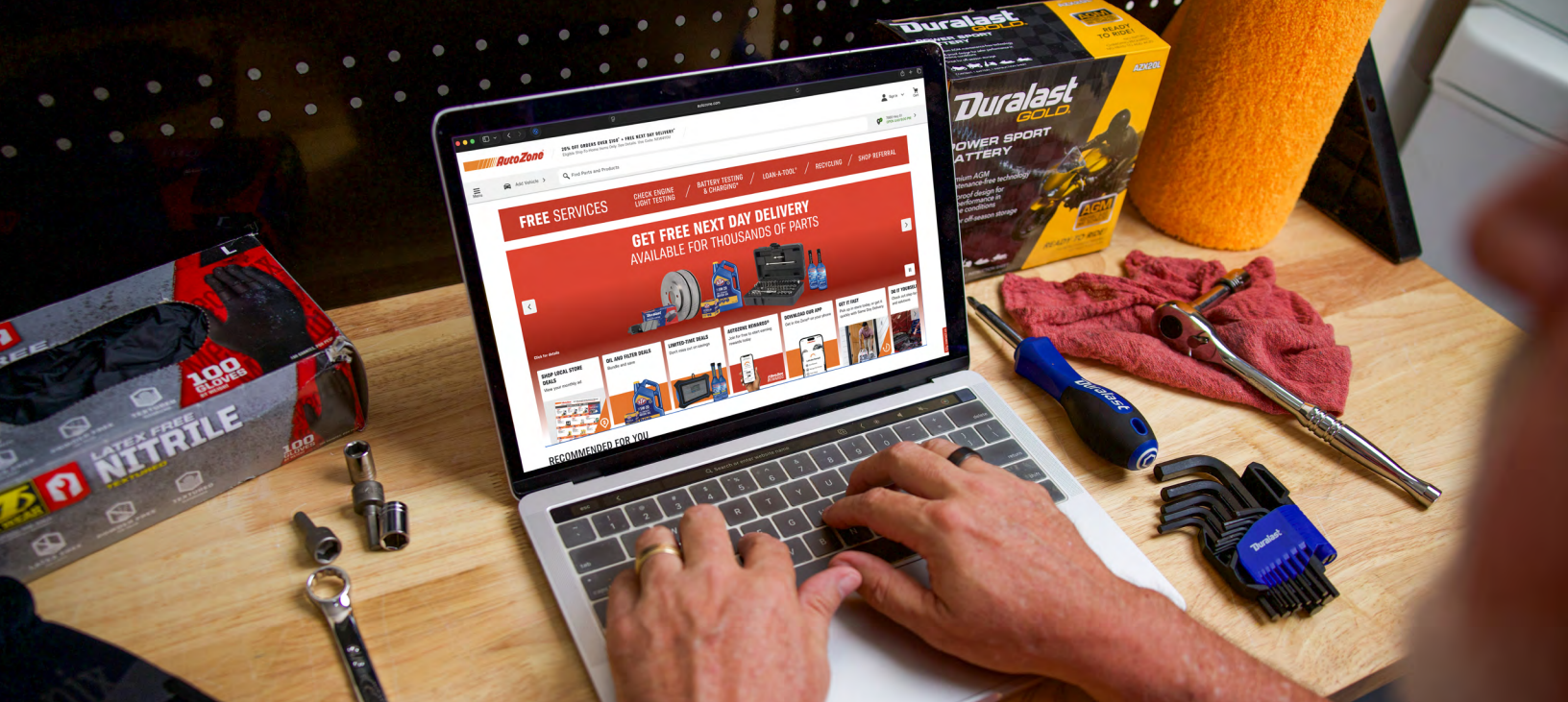
CYBERÉTHIQUE

Les AutoZoners doivent respecter les normes éthiques et légales les plus strictes, qui s'appliquent également à l'utilisation d'Internet et à la façon dont nous communiquons sur les réseaux sociaux ou d'autres plateformes numériques. Lorsque vous publiez sur les réseaux sociaux en tant qu'AutoZoner, vous devez inclure la clause de non-responsabilité suivante : Ces points de vue sont mes opinions et idées personnelles et non celles d'AutoZone. **Pour en savoir plus sur la Politique en matière de réseaux sociaux d'AutoZone, cliquez [ici](#).**

Les AutoZoners ne doivent pas :

- Pratiquer le cyberharcèlement
- Utiliser un langage grossier ou offensant
- Utiliser les identifiants/mots de passe d'un autre AutoZoner
- Bénéficier d'un accès non autorisé à, ou utiliser, un ordinateur ou d'autres appareils de communication assignés à une autre personne

Pour en savoir plus sur la Politique de sécurité des informations d'AutoZone, cliquez [ici](#).



UTILISATION INTELLIGENTE DES RESSOURCES ET CULTURE DE L'ÉCONOMIE

Des employés dévoués qui utilisent intelligemment nos ressources : voilà l'une des raisons qui expliquent les performances exceptionnelles d'AutoZone. Nous devons toujours respecter les actifs physiques, informations et autres ressources d'AutoZone et nous efforcer de les utiliser judicieusement.

Chaque jour, nous utilisons les actifs physiques d'AutoZone, tels que les équipements électroniques, les appareils mobiles, les fournitures de travail, les installations, les fonds de l'entreprise et le temps. Nous sommes responsables de la protection de ces actifs contre les dommages, le vol, l'utilisation abusive et le gaspillage.

Nous attendons des AutoZoners qu'ils appliquent une culture de l'économie. Cela signifie que nous ne dépensons pas inutilement de l'argent et ne gaspillons pas les ressources, y compris le temps et les efforts. Tout comme nos clients comptent sur nous pour leur fournir ce qu'il faut pour bien faire le travail (WITTDTJR), AutoZone compte sur nous pour utiliser les ressources appropriées pour faire notre travail, ni plus, ni moins.

Il en va de même pour toutes les technologies que nous utilisons dans notre travail, telles que les appareils mobiles et électroniques, les ordinateurs, les téléphones, les e-mails et l'accès à Internet. Ces ressources sont destinées à être utilisées aux fins commerciales d'AutoZone. Elles ne doivent jamais être utilisées pour des raisons personnelles, un autre emploi ou une autre entreprise, pour accéder à, envoyer, transmettre ou télécharger des supports offensants, inappropriés ou illégaux, ou tout autre document qui enfreint le présent Code.

Les AutoZoners peuvent avoir un besoin personnel d'utiliser les téléphones de l'entreprise, l'accès à Internet et d'autres ressources.

De tels cas sont acceptables tant qu'ils sont raisonnables et n'interrompent pas, n'interfèrent pas ou ne détournent pas du travail ou du service à nos clients.



Pour fournir un service client **EXCEPTIONNEL**, il est essentiel de s'assurer que nous faisons le travail correct au bon moment et que nous utilisons les actifs de l'entreprise pour mener les activités AutoZone.



GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Vivre **notre engagement et nos valeurs** au quotidien signifie que nous prenons des décisions dans le meilleur intérêt de nos clients et d'AutoZone. Parfois, les objectifs personnels d'un AutoZoner peuvent entrer en conflit avec les intérêts d'AutoZone ; c'est ce qui est communément appelé un **conflit d'intérêts**.

Si vous faites face ou suspectez faire face à un conflit d'intérêts, parlez-en immédiatement avec votre responsable. Faire face à un conflit ne signifie pas nécessairement que vous avez fait quelque chose de mal, mais cela doit être porté à l'attention de la direction, afin que tout conflit ou problème puisse être examiné et résolu rapidement et de manière appropriée.

Pour plus de précisions, reportez-vous à la Politique relative aux conflits d'intérêts d'AutoZone sur [DOC](#).

EMPLOI EXTÉRIEUR ET AUTRES ACTIVITÉS

Selon leur situation personnelle, il peut être judicieux pour les employés d'AutoZone d'accepter un autre emploi en dehors d'AutoZone. Cependant, si un deuxième emploi interfère avec votre travail chez AutoZone, cela peut créer de graves conflits avec les heures de travail planifiées, le cadre de travail, l'entreprise, etc. Parlez-en avec votre responsable et les RH. N'utilisez jamais les actifs, données ou ressources d'AutoZone pour des questions personnelles, y compris pour un autre travail ou une autre entreprise. L'emploi en dehors de l'entreprise comprend, sans s'y limiter :

- Travail indépendant
- Consultation ou conseil, rémunéré ou non rémunéré
- Participation à des conseils d'administration consultatifs
- Conseils à un vendeur, un fournisseur ou un client
- Approbation au nom d'AutoZone verbalement ou par écrit, que ce soit pour une valeur ou non
- Commentaires sur le secteur, AutoZone ou les pièces et produits, que ce soit soumis à rémunération ou non
- Travail pour un concurrent susceptible de détourner des opportunités commerciales d'AutoZone

ET SI...

Alex, employé d'AutoZone à temps plein, a récemment commencé à travailler à temps partiel pour un atelier de réparation automobile local le week-end. Lors de l'examen des stocks chez AutoZone, Alex remarque que l'atelier de réparation est un client régulier et reçoit souvent des remises par le biais du programme commercial d'AutoZone. Alex se demande si poursuivre cet emploi extérieur pourrait créer un conflit d'intérêts, en particulier parce qu'il a accès aux informations sur les prix et les remises chez AutoZone.

QUE FAIRE ?

Alex doit immédiatement informer son responsable et son représentant des RH de cet emploi extérieur. Le Code de conduite d'AutoZone exige des employés qu'ils évitent les conflits d'intérêts, notamment les situations dans lesquelles des activités personnelles ou un emploi extérieur pourraient influencer, ou sembler influencer, les décisions commerciales.

N'oubliez pas : *un AutoZoner doit toujours...* connaître les politiques d'AutoZone et aider les équipes à réussir.

RELATIONS FAMILIALES ET PERSONNELLES

Recommander des membres de la famille et des amis pour des postes vacants chez AutoZone est un excellent moyen de renforcer l'équipe AutoZone, mais travailler avec famille et amis peut être source de conflit si nous ne faisons pas attention. Les AutoZoners ne doivent jamais avoir la possibilité de superviser ou d'être supervisés, directement ou indirectement, par un membre de la famille ou une personne avec laquelle ils entretiennent une relation amoureuse. Si vous devenez membre de la famille d'un fournisseur, d'un client commercial ou de toute autre personne travaillant avec AutoZone, ou établissez une relation personnelle avec lui/elle, veuillez en informer votre responsable, le Vice-président senior, les Ressources humaines ou le Directeur juridique d'AutoZone.

ET SI...

Taylor est responsable du centre de distribution et travaille chez AutoZone depuis deux ans. Les frères et sœurs de Taylor ont commencé à travailler pour l'un des fournisseurs locaux d'AutoZone. Lors d'une vérification de routine, Taylor constate que le fournisseur a soumis une offre pour un nouveau contrat avec AutoZone. Taylor se demande si intervenir en faveur de l'approbation du contrat ne créerait pas un conflit d'intérêts, étant donné qu'il implique un membre de sa famille.

QUE FAIRE ?

Taylor doit immédiatement signaler la relation à son responsable ou représentant des RH et se retirer du processus de prise de décision. Le Code de conduite d'AutoZone exige des AutoZoners qu'ils évitent les situations dans lesquelles des relations personnelles ou familiales pourraient influencer, ou sembler influencer, les décisions commerciales. En signalant ce fait, Taylor garantit la transparence et se protège, ainsi qu'AutoZone, de problèmes éthiques potentiels. Les Ressources humaines examineront la situation et nommeront une autre personne responsable de la prise de décision afin de garantir l'équité et la conformité.

N'oubliez pas : *un AutoZoner doit toujours...* agir avec intégrité et donner la priorité aux clients.

INTÉRÊTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS

Avoir un intérêt financier auprès d'un concurrent ou d'un fournisseur d'AutoZone peut diviser notre loyauté, ou sembler la diviser, si cet intérêt est suffisamment important pour qu'il soit difficile de placer l'intérêt d'AutoZone avant celui des autres entreprises. Cela s'applique également à la possession d'un intérêt matériel dans les titres de tout concurrent, client, fournisseur ou prestataire, prestataire de services ou autre entité faisant affaire avec AutoZone, y compris des entreprises familiales. En tant que membre d'une société cotée en bourse, vous devez également savoir que la possession directe de titres dans des fournisseurs, concurrents ou clients peut vous engager dans un délit d'initié. Les « titres » comprennent les actions, les options, les obligations, les partenariats et autres participations. Un AutoZoner est considéré comme ayant un « intérêt important » dans une entité lorsqu'il détient directement ou est propriétaire véritable d'au moins cinq pour cent des titres de l'entité ou des titres de l'entité ayant une juste valeur marchande de 500 000 \$ ou plus. Un AutoZoner « détient directement » des titres qui sont enregistrés à son nom ou au nom d'un courtier ou d'un mandataire. Un AutoZoner « est propriétaire véritable » des titres qui sont détenus pour son bénéfice dans un partenariat, un trust, un plan de participation aux bénéfices ou une autre entité, ou au nom d'un membre de sa famille immédiate. Pour toute question concernant vos intérêts financiers ou vos investissements et le présent Code, veuillez contacter le Vice-président senior ou le Directeur juridique.

Un AutoZoner pourrait être tenu personnellement responsable de la violation des présentes conditions. AutoZone pourrait être poursuivie en tant que société et l'AutoZoner pourrait être poursuivi personnellement.

OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Un autre type de conflit courant peut se produire lorsque vous profitez d'une opportunité qui vous est offerte parce que vous travaillez pour AutoZone. Si, par le biais de votre travail en tant qu'AutoZoner, vous avez connaissance d'une entreprise commerciale ou d'un investissement financier potentiels, cela peut créer un conflit pour vous de vous engager dans ce projet sans discuter au préalable des détails et demander l'approbation. Il en va de même pour toutes les informations que nous découvrons sur nos clients et nos fournisseurs. Nous nous sommes engagés à protéger leurs informations. Rappelez-vous toujours que, dans le cadre de notre travail quotidien, nous ne devrions jamais utiliser nos connaissances internes ou notre position pour obtenir un gain financier personnel.

PARTICIPATION À DES CONSEILS CONSULTATIFS OU D'ADMINISTRATION

Se préoccuper de nos communautés fait partie des valeurs d'AutoZone. Une manière de le faire est de siéger au conseil d'administration d'une organisation à but non lucratif. Ce type de service communautaire ne nécessite pas d'approbation préalable, tant que le poste n'interfère pas avec vos responsabilités en tant qu'AutoZoner ou ne crée pas de conflit d'intérêts. Toutefois, le fait de siéger au conseil d'administration d'une autre société ou au conseil consultatif d'une société à but lucratif nécessite un examen et une approbation préalables. Commencez par discuter et demander l'approbation de votre responsable et de votre Vice-président senior (SVP), puis du Directeur juridique d'AutoZone.

Pour en savoir plus sur la Politique relative aux conflits d'intérêts d'AutoZone, cliquez [ici](#).



CADEAUX, REPAS ET DIVERTISSEMENTS

L'échange de cadeaux, de repas et de divertissements est une pratique courante dans certains pays et certaines entreprises ; cela peut favoriser de meilleures relations avec les clients et les fournisseurs. Cependant, il existe des limites quant au type de cadeaux, repas et divertissements qui sont acceptables pour AutoZone.

La clé est de comprendre l'intention. Accepter des cadeaux, des repas et des divertissements peut créer un conflit d'intérêts (ou l'apparence d'un conflit) entre nos intérêts personnels et nos responsabilités en tant qu'AutoZoners. Consultez la Politique relative aux conflits d'intérêts d'AutoZone pour obtenir des conseils sur ce sujet.

N'offrez pas ou n'acceptez pas de cadeau ou tout autre objet de valeur en échange d'une décision commerciale ou si cela semblerait imposer une obligation au donneur ou au destinataire envers AutoZone.

Les cadeaux, repas et divertissements offerts par toute personne avec laquelle nous faisons affaire ou un fournisseur potentiel ou un autre tiers ne sont acceptables que s'ils sont approuvés au préalable par votre responsable et qu'ils respectent les critères énoncés dans la Politique relative aux conflits d'intérêts dans [DOC](#).

Cadeaux, repas, divertissements	Critères acceptables	Exemples	Critères inacceptables	Action de l'AutoZoner
Cadeaux	- Cadeaux de valeur nominale qu'il serait difficile pour l'AutoZoner de retourner à l'expéditeur - Peu fréquents - Non sollicités (personne n'en a fait la demande)	- Les denrées périssables reçues pendant les vacances peuvent être distribuées de manière égale au sein de l'équipe - Échantillons et/ou articles promotionnels (par exemple : chemise, étui pour ordinateur portable ou autre accessoire portant le logo de l'entreprise ou d'une valeur nominale)	- Somptueux ou excessifs - Argent liquide, *options sur actions, cartes-cadeaux, crédit, prêts, etc. - Événement dans lequel le contenu, les performances ou l'environnement sont contraires à nos valeurs, à notre Code ou à toute autre Politique ou en violation de ces derniers. - Accepter des cadeaux ou de l'argent en échange de GOTTCa (Go Out To The Customers Automobile)	Même si le cadeau est acceptable ou inacceptable, il doit être signalé à votre responsable.
Repas	- Raisonnables, peu fréquents, liés à l'activité de l'entreprise - Plus de deux AutoZoners doivent y participer - L'approbation préalable du responsable est requise	Rejoindre l'équipe et le fournisseur pour un repas dans un restaurant public	- Somptueux ou excessifs - Participer seul - Assister fréquemment	Vous devez demander l'approbation préalable de votre responsable. Vous devez assister à l'événement avec au moins un autre AutoZoner. La participation à des événements sportifs ou de divertissement* nécessite l'approbation préalable d'un Vice-président, d'un assistant du Directeur juridique ou du Directeur juridique. (*Les événements doivent être appropriés pour tous les AutoZoners et conformes à nos valeurs, notre Code et nos autres politiques. Reportez-vous à la section « Critères inacceptables » (ci-dessus) et aux politiques associées.)
Divertissements	Non excessif et conforme à la culture et aux valeurs d'AutoZone, ainsi qu'aux pratiques commerciales habituelles	Billets pour un concert ou un match de baseball	- Somptueux - Excessif et peut influencer de manière inappropriée (ou sembler influencer le jugement des autres ou notre propre jugement)	Si le prestataire n'est pas présent à l'événement ou s'il est question d'un voyage, l'approbation préalable de votre direction est requise.

MEILLEURE PRATIQUE : que le cadeau soit acceptable ou pas, il doit être signalé à votre responsable. En cas de doute, n'acceptez pas de cadeau ni de divertissement.

FONCTIONNAIRES

Les AutoZoners ne doivent jamais accepter ni solliciter de cadeaux ou d'autres objets de valeur de la part de fonctionnaires, d'agents ou de représentants du gouvernement, de candidats à un poste officiel ou de tout autre employé du gouvernement, ni leur en offrir. Cela inclut les fournisseurs de services tiers qui s'engagent avec des entités gouvernementales et des fonctionnaires au nom d'AutoZone. Cela signifie également que nous ne devons jamais offrir ni accepter de pots-de-vin, de dessous-de-table, de cadeaux ou d'autres objets de valeur, y compris des paiements de facilitation ou autres. Voir [page 31](#) pour en savoir plus sur l'engagement d'AutoZone envers des « Activités exemptes de corruption ». Pour en savoir plus sur les politiques d'AutoZone en matière de conformité aux lois anti-corruption et le Code de conduite des fournisseurs, [cliquez ici](#).



ET SI...

Vous êtes responsable de catégorie. Un fournisseur de longue date vous invite à assister à un match de NBA au premier rang le mois prochain, avec dîner dans un restaurant haut de gamme. Il mentionne qu'il s'agit de « célébrer notre partenariat » et ajoute : « Nous espérons que cela renforcera notre relation alors que nous discuterons des attributions du prochain trimestre. » Vous êtes flatté(e) et le fournisseur vous assure que c'est « sans engagement ».

QUE FAIRE ?

Faites une pause et réfléchissez à l'intention :

- Demandez-vous : « accepter cela pourrait-il créer un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un conflit ? »
- Le moment choisi suggère que cela pourrait influencer, ou sembler influencer, une décision commerciale.

Quelles sont les exigences de la Politique relative aux conflits d'intérêts d'AutoZone ?

- N'acceptez aucun cadeau, repas ou divertissement qui pourrait être considéré comme vous imposant une obligation envers le fournisseur par rapport à une décision d'AutoZone.
- L'approbation préalable du responsable est requise pour tout cadeau/repas/divertissement de la part de toute personne avec laquelle nous faisons affaire ou d'un fournisseur/tiers potentiel, et l'offre doit répondre aux critères de la politique (raisonnable, habituelle, non somptueuse, directement liée à un objectif commercial légitime et conforme à la loi).
- Distinguez les « divertissements » des « cadeaux »
 - Les divertissements (p. ex. événements sportifs, spectacles) impliquent que les deux parties y assistent ensemble. Cela peut renforcer la perception de l'influence.
- Évaluez si le type, la valeur, le moment choisi et le contexte répondent à nos critères, et si des activités seront menées substantiellement ou s'il s'agit d'un événement principalement social.
- Faites remonter et documentez.
- Informez votre responsable et fournissez-lui les informations suivantes : la nature de l'événement, la valeur estimée, les participants, l'objectif commercial, le moment choisi par rapport aux décisions et aux négociations liées.

N'oubliez pas : un AutoZoner doit toujours... agir avec intégrité et s'efforcer de fournir des performances exceptionnelles.



EXACTITUDE DES LIVRES ET DES REGISTRES

Les AutoZoners s'efforcent de fournir des performances exceptionnelles dans tout ce que nous faisons et nous nous tenons responsables de nos actions. Cela inclut notre responsabilité de tenir des livres et registres financiers et opérationnels exacts, complets et conformes aux politiques et exigences légales d'AutoZone.

La tenue précise des registres est essentielle pour garantir l'intégrité de nos états financiers et autres informations. Cela nous permet également de prendre des décisions commerciales éclairées. Les exemples de livres et de registres comprennent, mais sans s'y limiter, les données de vente, les feuilles de temps, les factures, les rapports de dépenses, les registres de paie, les registres d'inventaire, les déclarations réglementaires et autres données AutoZone essentielles.

Les AutoZoners ne doivent jamais falsifier, altérer ou dissimuler des informations de l'entreprise ni falsifier de quelque manière que ce soit le registre de l'entreprise. Toutes les transactions et tous les registres, quel que soit le montant concerné en dollars, doivent être documentés, approuvés et enregistrés de manière précise et en temps opportun. Les transactions et les registres financiers comprennent :

- Les factures
- Les rapports de dépenses
- Les registres de paie
- Les données de vente ou d'inventaire

Si vous remarquez une erreur dans un registre de l'entreprise ou un manquement dans le respect des contrôles et processus internes d'AutoZone, exprimez-vous et signalez-le immédiatement.

Si vous recevez une demande de registres de la part d'un tiers, tel qu'un auditeur externe ou une agence gouvernementale, informez immédiatement votre responsable et le service juridique afin qu'ils puissent vous aider à comprendre le processus et ce que l'on attend de vous.

Pour en savoir plus sur la Politique de conservation des documents d'AutoZone, cliquez [ici](#).



ÉVITER LES DÉLITS D'INITIÉ

AutoZone est une société cotée en bourse ; par conséquent, certains faits concernant notre activité peuvent être considérés comme des « **informations privilégiées** ». Il est illégal de négocier des titres (actions) en se basant sur des informations privilégiées.

Les informations privilégiées sont à la fois de nature importante et non publique. Les informations importantes désignent tout ce que des investisseurs raisonnables pourraient considérer comme étant important lorsqu'ils prennent une décision d'investissement, telle que l'achat ou la vente d'actions. Les informations sont généralement considérées comme non publiques jusqu'à ce qu'un jour de bourse complet se soit écoulé depuis l'annonce publique des informations. Il est illégal d'utiliser des informations privilégiées à des fins de gains personnels ou financiers, ou de « donner des conseils » à d'autres personnes pour négocier sur la base de ces informations.

Voici quelques exemples d'informations privilégiées :

- Résultats financiers non publics tels que les données sur les ventes et les bénéfices
- Actions en justice importantes
- Mesures planifiées concernant l'action AutoZone
- Transactions importantes
- Changements au niveau de la direction

L'action AutoZone est cotée à la Bourse de New York (NYSE) et le prix de l'action sur le marché est déterminé par ce que le public connaît de l'entreprise. Disposer d'informations privilégiées pourrait donner à un investisseur un avantage injuste dans sa décision d'acheter ou de vendre l'action.

Il est illégal et contraire à l'éthique de négocier ou de divulguer des informations privilégiées sur AutoZone ou les entreprises avec lesquelles nous travaillons. Le partage d'informations privilégiées peut entraîner de graves sanctions civiles et pénales pour AutoZone et pour les employés concernés.

Les informations privilégiées ne se limitent pas à AutoZone, elles incluent également nos fournisseurs. Nous avons le devoir de protéger ces informations et de les garder confidentielles. Il est illégal d'utiliser des informations privilégiées pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice d'autrui. La divulgation ou l'utilisation inappropriée ou non autorisée d'informations importantes ou confidentielles peut entraîner des sanctions disciplinaires, y compris le licenciement.

Pour en savoir plus sur la Politique relative aux délits d'initié d'AutoZone, cliquez [ici](#).

Exemples de délit d'initié illégal :

- Des AutoZoners qui fournissent des informations à leur famille, à leurs amis ou à toute autre personne sur des résultats financiers non publics, y compris les ventes et les bénéfices, afin qu'ils puissent acheter ou vendre des actions AutoZone avant que les informations ne soient rendues publiques.
- Un AutoZoner qui a connaissance des tendances de ventes non publiques et des données sur les bénéfices d'un fournisseur utilise cette information pour acheter ou vendre des actions de ce fournisseur.
- Un AutoZoner qui partage des informations non publiques concernant une acquisition à venir avec un ami, lequel négocie ses actions AutoZone afin de réaliser un profit.

Voir [page 34](#) pour savoir comment signaler des préoccupations concernant le délit d'initié ou la fraude financière.

UTILISATION RESPONSABLE DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

AutoZone possède de nombreux types d'actifs différents et nous devons les utiliser de manière responsable afin d'éviter toute perte, dommage, vol, fraude ou gaspillage.

ACTIFS PHYSIQUES

Les actifs physiques peuvent inclure nos bâtiments, nos stocks, nos ordinateurs, nos équipements de bureau, nos véhicules de fonction et bien plus encore. Suivez les procédures de sécurité appropriées pour protéger ces actifs et vous assurer qu'ils sont utilisés uniquement à des fins commerciales autorisées et légitimes.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Certaines de nos ressources les plus importantes ne sont pas des objets physiques. Les informations confidentielles sont l'un des éléments les plus critiques de notre entreprise. Cela inclut toute information non publique concernant AutoZone, nos clients, nos collègues, nos fournisseurs et notre entreprise qui pourrait nous nuire si elle tombait entre de mauvaises mains.

Les informations telles que nos revenus, nos prix, les coûts de nos produits, nos plans et stratégies commerciaux, les informations sur les clients et AutoZone sont toutes considérées comme confidentielles, ce qui signifie que personne en dehors d'AutoZone ne doit y avoir accès sans l'autorisation appropriée. Même les autres AutoZoners ne devraient pas avoir accès à certains types d'informations confidentielles si leur travail ne l'exige pas.

Chacun a la responsabilité de protéger nos informations confidentielles en comprenant quelles informations ne sont pas publiques et en partageant des informations confidentielles uniquement avec des parties autorisées à les recevoir et qui suivent les pratiques de sécurité appropriées.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle (PI) peut inclure des éléments tels que les logos, les photos, les vidéos et les innovations de l'entreprise.

AutoZone produit régulièrement des éléments de propriété intellectuelle, tels que nos vidéos de marque distinctives qui célèbrent notre culture, ou les stratégies que nous développons pour fournir les bons produits à nos clients. Tous ces éléments, ainsi que nos services et produits, nos registres commerciaux, nos manuels et notre savoir-faire, font partie de la propriété intellectuelle, et tous les AutoZoners sont responsables de sa protection.

AUTRES INFORMATIONS ET ACTIFS CONFIDENTIELS

L'utilisation non autorisée d'informations confidentielles, de la propriété intellectuelle ou d'actifs d'une autre entreprise constitue non seulement une violation de nos valeurs et politiques, mais elle peut également être illégale. Nous ne devons jamais utiliser les informations confidentielles ou non publiques d'une autre entreprise sans son autorisation écrite préalable et expresse.





DIALOGUER AVEC LES TIERS ET LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Les AutoZoners veulent souvent partager leur enthousiasme envers notre entreprise avec les autres. Cependant, seuls les AutoZoners autorisés peuvent parler de notre entreprise dans certaines situations. Dans le cas contraire, il existe un risque potentiel de diffusion d'informations erronées et de perte de la confiance de nos clients, investisseurs et communautés.

Si vous recevez des questions de la part des médias, de tiers ou d'autres personnes concernant AutoZone, nos filiales ou nos opérations, veuillez ne pas y répondre de votre propre initiative. Au lieu de cela :

- Redirigez les médias vers notre service Relations presse, par e-mail à l'adresse Media.Relations@AutoZone.com
- Redirigez les analystes et membres de la communauté d'investissement vers l'adresse e-mail Relations investisseurs : Investor.Relations@AutoZone.com

Étant donné qu'AutoZone est un leader du secteur de la vente au détail, les employés d'AutoZone sont souvent invités à participer à des événements publics et à y partager leur expertise commerciale. Toutes les demandes de prise de parole ou de présentation au nom d'AutoZone et tous les points de discussion et documents doivent être examinés à l'avance par les responsables de l'AutoZoner qui effectue la demande, le service Communications et le Service juridique afin de s'assurer que les messages sont cohérents. Pour démarrer ce processus d'approbation, il vous faut d'abord remplir le formulaire « AutoZone External Speaking Engagement » disponible dans les Communications quotidiennes en ligne (Daily Online Communications, DOC).

Informez toujours votre responsable de toute demande d'informations concernant AutoZone. Cela permet à AutoZone de mieux contrôler les informations qui sont diffusées au public, tout en libérant les AutoZoners afin qu'ils se concentrent sur les besoins de nos clients.

Faites preuve de prudence et respectez notre Politique en matière de réseaux sociaux lorsque vous parlez d'AutoZone via les réseaux sociaux et d'autres sites de réseautage, plateformes numériques et/ou points de vente. Les AutoZoners ne doivent jamais partager d'informations confidentielles ou exclusives de l'entreprise en ligne.

Si vous vous identifiez sur les réseaux sociaux en tant qu'AutoZoner, veuillez préciser que vos opinions et vos idées sont les vôtres et non celles d'AutoZone. Notre message reste ainsi clair et cohérent.

Si vous avez des questions, veuillez en discuter avec votre responsable.

Pour en savoir plus sur la Politique en matière de réseaux sociaux d'AutoZone, cliquez [ici](#).

ACTIVITÉS EXEMPTES DE CORRUPTION

Les AutoZoners obtiennent des résultats exceptionnels car ils agissent avec la plus grande intégrité et dans le respect de la loi. **Il est essentiel que nous agissions toujours en respectant les normes éthiques les plus strictes alors que nous continuons à développer notre activité et à gagner la confiance de nos clients, des communautés que nous servons, de nos investisseurs et des autres.**

C'est pourquoi, dans tous les aspects de notre activité, nous évitons ne serait-ce que l'apparence de corruption ou de **pots-de-vin**. Nous faisons des affaires et remportons des marchés grâce à notre travail acharné, à notre dévouement et à notre service client EXCEPTIONNEL.

CONNAÎTRE ET RESPECTER LES LOIS ANTI-CORRUPTION

AutoZone s'efforce de respecter toutes les lois anti-corruption applicables, y compris la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act, FCPA). Nous formons régulièrement nos employés dans le monde entier sur diverses politiques, notamment notre Code, la lutte contre la corruption et la lutte contre les pots-de-vin.

Les AutoZoners ne doit jamais offrir des pots-de-vin, ou même sembler offrir des pots-de-vin, à d'autres personnes. Ni les AutoZoners ni nos fournisseurs ne peuvent offrir ou autoriser le don de **quoi que ce soit de valeur** à quiconque dans le but de gagner un marché, d'augmenter leur activité ou de conserver leur activité de manière inappropriée ou illégale, d'obtenir un avantage commercial indu pour AutoZone ou d'obtenir un avantage personnel.

N'oubliez pas que « quoi que ce soit de valeur » implique tout objet de valeur qui offre un avantage personnel au destinataire ; cela peut inclure des remises sur des produits ou services qui ne sont pas disponibles pour d'autres membres du public (ou pour tous les AutoZoners), la possession d'une entreprise ainsi que des offres d'emploi ou opportunités de conseils pour vous ou un membre de votre famille proche.

De même, les AutoZoners ne peuvent pas ignorer le fait que des tiers, des fonctionnaires ou d'autres personnes offrent des pots-de-vin ou quoi que ce soit de valeur en notre nom. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de traiter avec des fonctionnaires américains ou non américains, y compris des membres de partis politiques, des candidats à un poste officiel, ainsi que des employés ou des représentants tiers d'entités détenues par le gouvernement.

Vous ne devez jamais offrir, donner ou recevoir quoi que ce soit de valeur, même quelque chose que vous pensez être symbolique à un fonctionnaire américain ou non américain ou à un candidat à un poste officiel sans avoir au préalable reçu l'autorisation écrite du Directeur juridique d'AutoZone. Si vous recevez une sollicitation de la part d'un fonctionnaire pour un cadeau ou quoi que ce soit de valeur, vous devez poliment refuser le cadeau et signaler immédiatement toute demande de ce type à votre responsable.

PAIEMENTS DE FACILITATION

Les paiements de facilitation versés à un fonctionnaire sont généralement des paiements effectués, en espèces, pour garantir ou accélérer un processus gouvernemental de routine (tels que les paiements visant à activer des services publics ou à traiter des documents pour obtenir une licence ou un permis). Même lorsque la loi l'autorise, AutoZone n'effectue pas de tels paiements, car ils peuvent être considérés comme des pots-de-vin. AutoZone peut être autorisée à facturer des frais pour un service rapide ou accéléré, mais uniquement si ces frais sont payés directement à une agence gouvernementale et font partie d'un tarif accéléré publié. Si l'on vous demande d'effectuer un paiement de facilitation, veuillez contacter le Directeur juridique d'AutoZone ou le Service juridique pour obtenir des conseils.

TIERS

Il est de notre responsabilité de surveiller de près tous les agents tiers que nous recrutons. Les représentants et les tiers ne doivent jamais payer, offrir, recevoir des cadeaux, des pots-de-vin ou quoi que ce soit de valeur au nom d'AutoZone.

Pour en savoir plus sur la politique d'AutoZone en matière de conformité aux lois anti-corruption, cliquez [ici](#).

Voir [page 34](#) pour savoir comment signaler des préoccupations concernant la lutte contre la corruption (p. ex., corruption, dessous-de-table, violations de la FCPA).

MEILLEURE PRATIQUE:

Apprenez à connaître vos agents tiers et formez-les. Assurez-vous qu'ils comprennent nos politiques, en particulier si vos agents tiers travailleront avec des fonctionnaires. Comprenez comment ils communiquent avec les fonctionnaires et posez des questions quant à leurs propres politiques et contrôles. Assurez-vous de vérifier les antécédents d'un tiers et d'évaluer son intégrité avant de l'embaucher; soyez également attentif(ve) aux signaux d'alarme. Si vous soupçonnez un tiers travaillant pour AutoZone de recevoir, d'offrir des cadeaux, des pots-de-vin ou quoi que ce soit de valeur, exprimez-vous immédiatement en informant votre responsable ou par les autres options de signalement disponibles à la page 9.



Sommet de fournisseurs, Asia Global Sourcing Thailand

LOIS SUR LE COMMERCE MONDIAL ET LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Au minimum, nous nous conformons aux douanes américaines ainsi qu'aux droits et tarifs douaniers non américains, selon les besoins. Si nécessaire, AutoZone obtient les permis ou licences de commerce et d'importation/exportation appropriés. Entre autres, nous suivons également des lois de lutte contre le financement du terrorisme.

Nous respectons les sanctions économiques et embargos et limitons les pays avec lesquels nous faisons des affaires.

Les sanctions économiques et les embargos constituent une part importante du commerce mondial. Nous respectons et nous nous conformons aux restrictions imposées par les États-Unis et d'autres pays qui limitent ou interdisent totalement nos transactions avec certains pays, entreprises ou individus originaires d'autres pays ou qui s'y trouvent actuellement. Avec ces limitations en place, il est vital pour nous de savoir avec qui nous traitons, et AutoZone a mis en place des contrôles permettant d'évaluer ceux avec lesquels nous travaillons ou envisageons de faire des affaires.

D'un autre côté, les boycotts ou restrictions commerciales qui ne sont pas établis, sanctionnés ou reconnus par les États-Unis sont illégaux et ne sont pas des activités auxquelles nous participons. Les demandes de participation à un boycott non sanctionné peuvent provenir de toute personne avec qui nous faisons affaire et peuvent être difficiles à identifier. Si l'on vous demande de refuser de faire des affaires avec un certain pays, une entreprise ou des personnes de ce pays, parlez-en immédiatement à votre responsable.

Nous devons également avoir conscience de l'existence possible de programmes de blanchiment d'argent et d'activités financées ou soutenues par le terrorisme. Le blanchiment d'argent est un processus lors duquel des individus ou des entités tentent de dissimuler des fonds illicites ou de conclure des transactions pour que des fonds illicites semblent légitimes.

Si vous avez des doutes, si vous pensez qu'une activité illégale est en cours ou qu'elle est susceptible d'impliquer AutoZone ou des représentants d'AutoZone, parlez-en immédiatement à votre responsable ou au Directeur juridique d'AutoZone ou consultez la [page 34](#) pour le signaler.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Chez AutoZone, nous nous soucions de l'environnement et nous travaillons dur pour mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement dans nos magasins, nos centres de distribution, nos centres d'assistance et les installations de notre flotte. Nous respectons non seulement les lois et réglementations environnementales partout où nous exerçons nos activités, mais nous nous efforçons également de faire des efforts supplémentaires. Nous recherchons activement des stratégies pour réduire nos déchets, notre consommation d'énergie et nos émissions.

De plus, nous soutenons le recyclage : nous recyclons activement une large gamme de matériaux, notamment les batteries usagées, l'huile, les filtres à huile, les déchets métalliques, les déchets électroniques, le papier, le carton et les palettes en bois. Afin de réduire davantage les déchets et de protéger l'environnement, nous utilisons également les meilleures pratiques du secteur pour mettre au rebut les produits chimiques et les déchets dangereux de manière sûre et responsable.

Nous attendons de tous les AutoZoners qu'ils participent à nos efforts de protection de l'environnement en suivant les politiques et procédures environnementales d'AutoZone. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont vous pouvez contribuer, veuillez vous adresser à votre responsable ou appeler notre ligne d'assistance environnementale au 1-800-459-8709.



CONTRIBUTIONS POLITIQUES ET MOBILISATION

Soutenir les politiciens locaux, les causes et les candidats à un poste officiel est l'une des nombreuses manières dont AutoZone s'implique et démontre son intérêt pour nos communautés. Mais nous devons nous conformer aux lois qui régissent notre participation sur la scène politique.

Seuls quelques AutoZoners sélectionnés ont ce genre de responsabilités. Si vous n'en faites pas partie, vous ne pouvez pas vous mobiliser au nom d'AutoZone !

En plus des lois publiques qui régissent notre participation sur la scène politique, nous disposons d'un processus interne qui examine et approuve tous les dons aux candidats. Toutes les contributions politiques de l'entreprise et contributions du Comité d'action politique (Political Action Committee, PAC) d'AutoZone sont examinées et approuvées à l'avance par le haut responsable des relations gouvernementales et le conseil interne du PAC. Pour toute question, veuillez contacter le Directeur des relations gouvernementales ou le Directeur juridique d'AutoZone.

Se mobiliser signifie fournir des informations et des commentaires sur la législation ou les actions politiques qui pourraient affecter notre activité ou nos clients. Il s'agit d'un processus par le biais duquel les entreprises travaillent pour fournir des informations et des perspectives sur la politique ou la législation publique qui peuvent avoir un impact sur nos activités ou nos clients.



PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Vous n'êtes pas tenu(e) de vous identifier lorsque vous effectuez un signalement et pouvez rester anonyme. Si vous choisissez de fournir votre nom, celui-ci restera confidentiel dans la mesure permise par la loi. AutoZone ne tolère aucune forme de représailles, de harcèlement ni de discrimination à l'encontre de ceux qui s'expriment en toute bonne foi. S'exprimer en toute bonne foi signifie que vous signalez vos préoccupations de manière honnête, opportune et minutieuse.

Il existe plusieurs façons de signaler vos préoccupations :

Par e-mail : General.Counsel@AutoZone.com ou FCPA.GeneralCounsel@AutoZone.com

Par courrier : Attn: General Counsel, AutoZone, Inc., Dept. #8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN 38103

Remplissez et soumettez un **formulaire de rapport d'incident** en cliquant [ici](#).

Remarque : ce formulaire est accessible depuis n'importe quel navigateur Web

Par téléphone :

Remarque : une fois que vous avez composé le numéro gratuit indiqué ci-dessous, choisissez l'option 1 pour le Code, l'option 2 pour la FCPA, l'option 3 pour la fraude financière.

Numéros gratuits		
Brésil - 0-800-047-5023	Inde - 000-800-050-4337	Turquie - 00-800-44-882-4338
Chine - 10-800-852-2158	Mexique - 01-800-062-5344	Royaume-Uni - 0-800-023-2073
Allemagne - 0-800-724-6601	Espagne - numéro à venir	États-Unis, Porto Rico, Îles vierges américaines et Canada - 800-243-7989
France - numéro à venir	Taïwan - 080-066-8788	



DÉROGATIONS

Dans certaines circonstances, il peut être approprié d'accorder une dérogation à une disposition du Code. Toute demande de dérogation doit être formulée par écrit et présentée au Directeur juridique d'AutoZone ou à son représentant. Toute dérogation au présent Code pour les cadres dirigeants d'AutoZone ou un membre du Conseil d'administration ne peut être effectuée que par le Conseil d'administration ou un comité du conseil d'administration et doit être rapidement communiquée aux actionnaires conformément aux exigences légales et réglementaires.



Un AutoZoner doit **toujours...**

**DONNER LA PRIORITÉ AUX CLIENTS | SE SOUCIER DES PERSONNES
S'EFFORCER DE FOURNIR DES PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES |
DONNER DE L'ÉNERGIE AUX AUTRES ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ |
AIDER LES ÉQUIPES À RÉUSSIR**

